



# La Redorte

*sur le vif*



## Cap sur le développement

# Sommaire

<b>Le mot du Maire</b>	3
<b>Informations municipales</b>	
Les énergies renouvelables séduites par notre territoire	4
Budget 2009	6
Population : un territoire en pleine évolution	8
Un point sur le service municipal des pompes funèbres	8
La halte nautique sort de terre	9
Festival des Jeudis : le plein de Convivial'été	10
Voirie : questions sur un chantier permanent	12
24 janvier 2009 : la tempête Klaus meurtrit notre territoire	14
<b>La parole aux associations</b>	16
<b>État civil</b>	23

# Le mot du Maire

*Mesdames, Messieurs, chers amis,*

**Sur tous les fronts** : telle pourrait être la caractéristique de l'action municipale.

**Les chantiers se suivent et la liste des travaux municipaux en cours et à venir s'allonge.**

L'achèvement du chantier de l'avenue des lotissements, la réalisation des deux premières tranches de l'aménagement de la halte nautique « Port La Fabrique », la concrétisation de près de 4 ans d'études et procédures administratives pour classer et protéger notre captage en eau potable et notre puits communal, la politique en faveur du milieu scolaire, le suivi des actions d'assistance et de solidarité, le soutien aux associations, les « jeudis d'été de La Redorte » sont quelques-uns des nombreux dossiers qui concrétisent le travail de la municipalité.

**La remise en question de notre viticulture et la disparition d'une grande partie de notre principale activité économique mettent en danger la survie de nos racines et de notre histoire.** La crise économique, sociale et identitaire que nous traversons actuellement nous oblige à repenser notre mode de société.

Avec ses 1150 habitants, **notre commune se développe, notre village est chaque jour un peu plus accueillant.**

Nos infrastructures municipales sont rénovées et aménagées.



Grâce au dynamisme des bénévoles associatifs, **La Redorte s'ouvre aux sports, à la culture, aux activités de loisirs, aux actions de solidarité ; La Redorte s'ouvre sur les autres et rayonne.**

**Croire en notre territoire communal, croire en ses forces et ses atouts, c'est croire à son avenir. Croire aux femmes et aux hommes qui oeuvrent sur ce territoire c'est croire à sa richesse humaine et à sa diversité.**

**C'est cet état d'esprit qui nous anime et nous dynamise jour après jour.**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

*Le Maire,  
Pierre-Henri ILHES*

# Les énergies renouvelables séduites par notre territoire

Le développement des filières éoliennes et photovoltaïques déchaîne les passions et exige de prendre le temps de bien les étudier avant de se positionner, même si les propriétaires fonciers et les promoteurs se font souvent pressants. Depuis plusieurs mois, tout et n'importe quoi a été dit sur ces énergies « douces » ; tout et n'importe quoi a été raconté sur les projets qui sont en cours d'études non seulement sur notre commune mais dans l'ensemble du territoire cantonal et départemental. Il s'agit, ici, de faire un point sur l'avancée de ces projets.

## QUAND L'ÉNERGIE VIENT DU VENT

**Écologique**, peu onéreuse et non polluante, l'énergie éolienne semble parée de toutes les qualités pour ceux qui la défendent. Destructrice de paysage, génératrice de bruits, représentant un danger pour les oiseaux... leurs opposants avancent pour leur part des arguments contraires.

Sur notre territoire communautaire, les éoliennes se situant sur la Montagne Noire sur la commune de Cabrespine sont celles qui ont généré de longs débats chez les élus communautaires. Plus près de nous, les éoliennes se situant sur les Corbières sur les communes de Conilhac-Montbrun sont visibles de notre village. Devant répondre à des prescriptions d'installations très strictes et précises, **les éoliennes doivent faire l'objet d'un dépôt de permis de construire instruit par les services de l'Etat**. Actuellement, une société spécialiste du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens est « intéressée » par un petit espace de notre territoire communal.

## LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Pour cette énergie, **il s'agit de transformer le rayonnement solaire en électricité**. Pour cela des cellules photovoltaïques produisent du

courant électrique lorsqu'elles sont exposées à la lumière solaire. Les marchands de panneaux sont nombreux et ont déjà contacté **plusieurs dizaines de propriétaires terriens pour acheter ou louer leurs terres afin d'implanter des champs photovoltaïques**.

Les cellules photovoltaïques sont composées d'un matériau semi-conducteur. Lorsque les photons frappent les cellules, ils transfèrent leur énergie aux électrons du matériau. Ceux-ci se mettent alors en mouvement créant ainsi un courant électrique continu dont l'intensité est fonction de l'ensoleillement.

Devant la multiplication des projets dans tout le département de l'Aude, mais aussi au-delà sur l'ensemble de la Région, **la Préfecture de l'Aude a pour l'instant refusé tous les permis d'implantation qui avaient été déposés en Mairie**. Les raisons invoquées sont de natures diverses : impact sur le paysage, risque d'arrachage massif des vignobles, non-conformité des documents communaux d'urbanisme, etc....

**Sur notre commune, deux projets sont en cours d'étude**. Le premier sur le plateau de l'Estagnol d'une superficie de 13 hectares ; le second entre la commune de La Redorte et la commune d'Azille dans le secteur de « la Métairie du Bois ».

## UN POINT SUR LA LÉGISLATION

En ce qui concerne l'éolien, l'obtention d'un permis de construire est obligatoire. Les services préfectoraux, réunis dans un pôle éolien, instruisent chaque dossier, et au vu des prescriptions de sécurité, d'éloignement des habitations, des zones naturelles, émettent leur avis.

**Concernant le photovoltaïque, les procédures de demandes d'autorisation sont encore en cours de finalisation.**

À ce jour, la Communauté de Communes du Haut-Minervois réalise une étude territoriale afin de mettre en place et définir les ZDE (Zone de Développement Éolien) et ZDPS (Zone de Développement du Photovoltaïque au Sol). Lorsque ces zones auront été déterminées, **les projets qui s'inscriront dans ces zones seront étudiés par les conseils municipaux concernés. Ils devront obligatoirement répondre aux règles des POS (Plan d'Occupation des Sols) et aux prescriptions d'implantation définies par la Loi.**

Pour l'instant, ces études étant en cours, le Préfet de l'Aude a refusé les permis de construire déposés.



## JUILLET 2008

### Remise des dictionnaires aux futurs sixièmes

Cette année, les quatre élèves de CM2 : Céline, Aubin, Alice et Anaïs ont reçu des mains de Monsieur le Maire et de la conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, Madame Josette LABERGERIE, un dictionnaire symbole du passage de « l'école communale » au collège, au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion ... et de gaieté à l'approche des grandes vacances !



## AOÛT 2008

### Le 27<sup>ème</sup> rallye du Canal du Midi en aviron fait une halte

La 27<sup>ème</sup> édition du rallye du Canal du Midi en aviron a fait étape dans notre village. **Les 300 rameurs issus de toutes les nationalités** ont goûté à la fraîcheur des travées de la cave coopérative pour y faire le plein de convivialité et déguster les vins locaux, avant de poursuivre par un repas champêtre le long des berges du canal.

## SEPTEMBRE 2008

### Une fête des vendanges réussie !

**La fête des vendanges remise au goût du jour par le comité des fêtes** a été couronnée de succès ! L'estanquet aux couleurs occitanes proposait aux 200 personnes présentes : crus locaux, tapas et autres agapes, agrémentés d'une animation musicale. Vivement l'édition 2009 !

## OCTOBRE 2008

### La Redorte fait son cinéma avec l'acteur Jean-Claude Dreyfus

La 3<sup>ème</sup> édition du festival « La Redorte fait son cinéma », organisé par l'association Ciné d'Oc s'est déroulée en présence de l'acteur Jean-Claude Dreyfus. La simplicité et l'humour de cet homme affable ont conquis les 150 spectateurs présents.

Chapeau Monsieur Dreyfus ! (voir page 18)

# Budget 2009



## Maîtrise des dépenses et poursuite des investissements

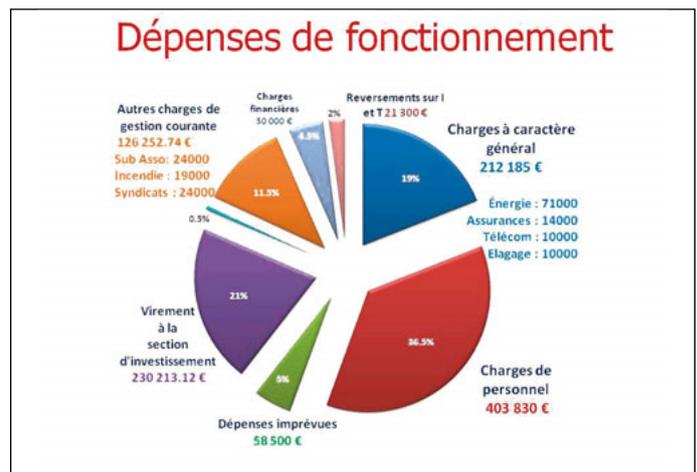
En préparation depuis décembre 2008, le budget 2009 a été élaboré en tenant compte des aléas liés à la crise financière et économique. Voté à l'unanimité par le conseil municipal le 15 avril 2009, celui-ci s'élève à 2 708 585 € avec 1 105 757 € en section de fonctionnement (c'est-à-dire les dépenses habituelles de la vie courante: énergie, assurances, télécommunications...) et 1 602 828 € en section d'investissement.

### UN BUDGET SOUS LE SIGNE DE LA RIGUEUR ET DE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES

Durant ces quatre mois de préparation, pour compenser l'augmentation des dépenses obligatoires, la baisse des recettes liée à la crise économique et immobilière, les élus se sont attelés à la maîtrise des lignes de la section de fonctionnement, avec sur certaines d'entre elles, une diminution des dépenses afin de **limiter l'augmentation des taux d'imposition qui s'élèvent à 2%, et corriger le fort taux d'inflation de début 2008 (2,8% contre 1,5 % en 2007).**

Ainsi, la taxe d'habitation s'élève à 16.13%, le foncier bâti à 30.65% et le foncier non bâti à 96.69%. Cependant, cette augmentation ne permettra pas de compenser la progression des dépenses obligatoires de la commune, mais **les élus ont souhaité ne pas pénaliser les foyers redortais qui subissent la crise de plein fouet.**

Concrètement, pour une maison de village la valorisation de la taxe d'habitation représentera une augmentation de 4 € annuel en



moyenne, contre 8 € en moyenne pour une maison de lotissement. Pour le foncier bâti, le coût pour une maison de village sera également de 4 € et de 9 € pour une maison de lotissement.

### PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, À LA QUALITÉ DE VIE ET À LA SOLIDARITÉ

Parce que « **le développement appelle le développement** », la priorité est donnée à la poursuite des divers chantiers de développement économique : celui de **la Halte nautique Port La Fabrique 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches** soit 711 000€, et la **3<sup>ème</sup> tranche (maison du**

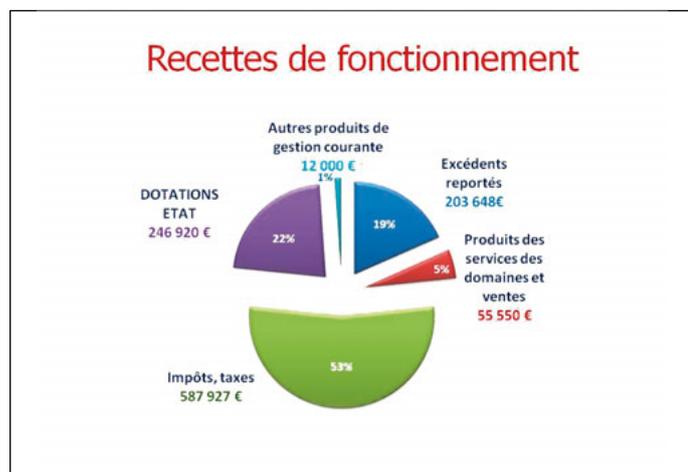
## L'EAU RESTE EN RÉGIE MUNICIPALE

Même si les nouvelles normes et la loi « sur l'eau » donnent obligation d'engager d'importants travaux de réfection et de réhabilitation des réseaux et de la station d'épuration, **les élus ont adopté à l'unanimité la conservation de la gestion de l'eau en régie municipale.** Cet **acte politique fort** traduit la volonté de ne pas céder et de ne pas déléguer aux sociétés privées cette gestion, qui entraînerait une brutale augmentation du tarif de l'eau. Afin de conserver cette autonomie, des investissements sont nécessaires : **amélioration du réseau d'assainissement,**

**travaux de gestion d'écoulement des eaux pluviales et réhabilitation de la station d'épuration dans les prochaines années. Bien inférieur à la moyenne départementale (2.80 € le m<sup>3</sup>) le prix de l'eau a été fixé à 2 € (1 € le prix de l'eau, 1 € celui de l'assainissement) et à 14 € pour la location du compteur.** L'eau est un bien précieux, aussi unissons nos efforts pour une meilleure gestion et maîtrise des consommations : ne pas en consommer plus qu'il n'en faut, veiller à éviter les fuites et installer des économiseurs d'eau.

**Port)** pour 467 000 € ; la réfection totale de **la voirie du lotissement Parc 1** en mai 2009 pour un coût de 53 000 € et la reprise du revêtement sur **la traversée intégrale de la RD 11**, sous la maîtrise du Conseil Général de l'Aude (juin/juillet 2009).

**duction à l'identique de l'enveloppe allouée aux associations** (24 000 €), et le maintien du festival des « Jeudis d'été » avec 7 soirées programmées contre 9 en 2008. **La politique communale de solidarité par l'intermédiaire du CCAS** (centre communal d'action sociale) est renforcée. Le service du portage de repas à domicile constitue l'essentiel de son action, et correspond à une aide non négligeable pour les personnes âgées mais également pour les personnes en difficulté. **En 2008, ce sont près de 2 900 repas qui ont été servis, atteignant le chiffre de 2002.**



**En dépit d'un contexte économique difficile, ce budget courageux et audacieux permet à notre village de poursuivre son développement, et d'accompagner les personnes en difficulté en accentuant la solidarité.**

**La modernisation de l'éclairage public** n'est pas délaissée et se poursuivra sur les avenues Jean Moulin et du Languedoc (également en juin 2009) pour un coût de 14 200€. Échelonnée sur trois ans, la commune s'acquitte pour la deuxième année de la somme de 40 000 € au titre de **la création du CLAE** (anciens bains douches).

**Le milieu scolaire est conforté** par une dotation de 3 000 € pour l'acquisition de matériel, qui s'ajoute aux 5 000 € de dépenses de fournitures. **Le « vivre ensemble » et la qualité de vie restent des priorités avec la recon-**



# Population : un territoire en pleine évolution

Les derniers chiffres INSEE de la population 2009 pour notre village et pour notre canton ont été communiqués dernièrement.

Avec les évolutions en positif ou en négatif, le nombre d'habitants commune par commune évolue.

**Notre village, avec une progression entre 1999 et 2009 de 9,84%, enregistre 1139 habitants et se situe à la 3<sup>ème</sup> place en terme de population des villages de notre canton.**

Voici en quelques chiffres les dernières données de l'INSEE.



## Evolution démographique Canton de Peyriac-Minervois

INSEE – 1<sup>er</sup> janvier 2009

	1999	2009	variation %		
Citou	96	84	-12.5	Rieux-Minervois	2039
Cabrespine	196	188	-4.08	Caunes-Minervois	1513
Laure-Minervois	1096	1052	-4.01	La Redorte	1139
Rieux-Minervois	2075	2039	-1.73	Azille	1092
Puichéric	1025	1015	-0.98	Laure-Minervois	1052
Villeneuve-Minervois	824	828	0.49	Peyriac-Minervois	1045
Aigues-Vives	481	484	0.62	Puichéric	1015
Caunes-Minervois	1476	1513	2.51	Pépieux	974
Pépieux	949	974	2.63	Villeneuve-Minervois	828
Azille	1056	1092	3.41	Trausse	496
Peyriac-Minervois	1000	1045	4.5	Aigues-Vives	484
Castans	112	118	5.36	Saint-Frichoux	215
La Redorte	1037	1139	9.84	Cabrespine	188
Trausse	446	496	11.21	Castans	118
Lespinassière	90	104	15.56	Lespinassière	104
Saint-Frichoux	181	215	18.78	Citou	84
<b>TOTAL</b>	<b>12140</b>	<b>12386</b>	<b>2.03%</b>		

Évolution démographique						
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2009
12 374	13 197	12 332	12 289	12 164	12 140	12 386
<i>Nombre retenu à partir de 1962 : population sans doubles comptes, puis population municipale à partir de 2006</i>						

## Un point sur le service municipal des pompes funèbres

**De tout temps, la municipalité a assuré le service des pompes funèbres.** L'évolution des textes de loi ainsi que l'apparition de « contrats obsèques » ont incité les communes à faire disparaître ces services communaux. Les choix des familles dans ce domaine ont aussi évolué (incinération). Les obligations dans ce domaine sont nombreuses (respect de délais, de normes de transport, etc.). **Les élus municipaux dans le cadre de la CDC du Haut-Minervois réfléchissent actuellement à l'évolution de ces services.**

Notre territoire a vu se créer plusieurs entreprises de pompes funèbres. Cela est une bonne chose ; ainsi chaque personne a la

possibilité de choisir les modalités des obsèques de la personne défunte. De plus, en accord avec les instances ecclésiastiques (pour les sépultures religieuses), et du fait d'assurer un service municipal correct, **aucune sépulture par le biais du service municipal n'est assurée le samedi et le dimanche. Les familles ont néanmoins la possibilité d'avoir recours à une entreprise privée.**

Ce service municipal va connaître vraisemblablement dans les mois à venir d'importants changements ; mais bien que la municipalité assure encore ce service de nombreuses familles choisissent de s'adresser à des entreprises privées.



# La halte nautique sort de terre

Presque tout a été dit et écrit sur le chantier de la halte nautique « Port la Fabrique ».

Après plus de 10 ans de montage de dossier, de demandes de subventions et d'autorisations diverses, et après plus de 8 mois de travaux, les deux premières tranches de la halte nautique sont en cours d'achèvement. « Port la Fabrique » vecteur de développement économique et touristique est à présent opérationnel. Depuis septembre 1996 le Canal du Midi a été inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité. En 1998, les Redortais, lors de la consultation qui a eu lieu à ce moment là, ont plébiscité ce projet d'aménagement. Aujourd'hui, Port la Fabrique sort de terre.



## Le Canal du Midi a toujours apporté à La Redorte une grande activité économique.

Le commerce du blé à l'origine et plus tard du vin y a été florissant. Dans les années 1920-1930 le port drainait les vins de tout le Haut-Minervois. Les grosses barques en bois tirées par les chevaux embarquaient les cisains et les demi-muids qui occupaient tout l'espace du port. L'acheminement s'effectuait soit vers Toulouse et Bordeaux par le canal latéral de la Garonne, soit par Sète et Beaucaire par le cabotage côtier. Avec la modernisation des moyens de transport, petit à petit, le Canal du Midi a trouvé une vocation touristique. À présent, des milliers de touristes venus des quatre coins de la planète viennent à bord de leurs bateaux découvrir notre territoire. **En 2008, ce sont plus de 8000 bateaux qui ont traversé notre commune.** Avec une hausse de 3% par rapport à 2007, la fréquentation fluviale est en constante augmentation.

Il a fallu l'autorisation du Ministre de l'Ecologie pour que ces travaux soient réalisés. Certaines

contraintes et prescriptions obligatoires ont du être respectées pour que le chantier voit le jour : suppression de l'aire de camping-car, aucune plantation d'arbres ou de végétaux sur le quai d'honneur, pas de fleurissement. Mis à part ces obligations, le reste du chantier a été mené avec qualité esthétique et architecturale par l'architecte Tamara Rivel, avec le suivi de l'architecte des Bâtiments de France. **D'un montant de 1,2 millions d'euros, ces aménagements ont été financés à hauteur de 50% par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général.** La troisième et dernière tranche de travaux débutera en fin d'année. Elle portera sur la création de la « Maison du Port » et accueillera divers services au public, salle d'expositions, gîtes et syndicat d'initiative. Dés à présent de nombreux artistes et investisseurs s'intéressent vivement pour intégrer ces sites. **Il faudra deux ou trois ans pour que « Port La Fabrique » atteigne son rythme de croisière** et finalise correctement son fonctionnement. Ces aménagements sont une formidable chance pour notre village et notre territoire. Ils sont un formidable pari sur l'avenir. **Le développement communal est une réalité. « Port La Fabrique » en est l'exemple même.**





# Festival des Jeudis

## Le plein de Convivialité !

Du 26 juin au 21 août dernier, La Redorte a connu un été placé sous le signe de la convivialité. Dans une période de morosité et de crise, les soirées estivales de la fête locale et de la troisième édition des « Jeudis d'été » ont mis en exergue le « vivre ensemble ». Une fois de plus, le comité d'organisation composé des élus municipaux et de nombreuses associations s'est efforcé de proposer une programmation variée et de qualité. **Pari réussi !**

Ce sont plus de 4000 personnes qui se sont donné rendez-vous pour se divertir, s'émerveiller, découvrir, s'é mouvoir et rire au cours des neuf spectacles proposés ! L'ouverture des « Jeudis » était consacrée à l'Occitanie en accueillant la clôture de l'opération : *Lo Bramàs / la mémoire chantée de nos villages*, à l'initiative du Chaudron Minervois. Trois cents personnes s'étaient pressées pour assister à la prestation du pétillant sextuor féminin de **La Mal Coiffée** et du trio **Du Bartàs**. Dès l'entame du discours inaugural, la foudre, suivie d'un violent orage, s'abattait sur la Piste. Le Manège fut le refuge d'une partie du public qui assista à un concert atypique jusqu'à fort tard dans la nuit.

La semaine suivante, l'incertitude climatique amena les 150 cinéphiles à s'é mouvoir à la projection de la comédie sentimentale **Ensemble, c'est tout** à la salle Jean Jaurès. Le 10 juillet, une belle soirée estivale permit à 300 spectateurs de découvrir l'étonnante interprétation de danse contemporaine de la « **Cie Orion Danse** », alliant la gestuelle harmonieuse des corps, effets et projections vidéo, percussions, humour et charme.

Le 17 juillet, la péniche *Le Tourmente* du **festival Convivencia** faisait à nouveau étape au

Port la Fabrique. L'événement phare attendu des « Jeudis » tint toutes ses promesses : la fanfare **CIOCARLIA** entraîna sur des rythmes effrénés durant 2 h 30 les 1200 personnes présentes ! Auparavant, ce sont 350 personnes qui se restaurèrent le long des berges du Canal avec le repas concocté par les bénévoles des associations.

Une soirée mémorable où le Port résonne encore des cuivres de la « fanfare-la-plus-rapide- de-l'ouest-roumain » !

Le quatrième « Jeudi » était consacré à la première soirée de la **fête locale** et à son incontournable paëlla : record battu avec 453 convives, ce qui avait de quoi ravir les membres du nouveau comité des Fêtes. Cette soirée, accompagnée cette année par l'orchestre **Fantasia Trompet**, est toujours un moment fort pour la vie de notre village où les familles et les amis se retrouvent, où toutes les générations échangent et se côtoient. Le 31 juillet, dans le cadre intimiste du jardin public avec pour décor les anciens bains-douches, **ISA** accompagnée de sa guitare sèche envoûtait les 300 personnes présentes en inaugurant son tour de chant par l'interprétation a capella de *Piensa en mi* de Luz Casal. Conquis, le public accompagna de la voix et des mains cette artiste talentueuse durant plus de deux heures.



Le 14 août, de nouveau les caprices du temps « guidèrent » au foyer municipal les 250 visiteurs de *Musée haut, musée bas*, une comédie loufoque interprétée par la talentueuse troupe des **Encantaires du Minervois**.

La clôture de l'édition 2008 avait pour cadre la cour du Château, mise à disposition par Madame D'Artois. Cet écrin accueillit 400 personnes venues écouter les sonorités jazzy et « swinguantes » du sextet **Sweet Jazz** et de son guitariste redortais François

Le 7 août proposait une soirée consacrée aux enfants de ... 7 à 77 ans ! Placée sous le signe de l'enchantement et de l'émerveillement, celle-ci rassembla 450 personnes venues assister aux acrobaties, jongleries et voltiges de cette « histoire d'amour saltimbanque » interprétée par la compagnie de cirque contemporain **La Cabriole**. Entrecoupée d'un repas partagé dans la bonne humeur par 120 personnes, la soirée se poursuivit avec la projection sur grand écran et sous les étoiles, du tendre et merveilleux conte **Le renard et l'enfant** sous la bienveillance de la lune qui vint suspendre un instant sa trajectoire au-dessus de l'écran : féérique !

BASSET. Ces soirées estivales, aussi bien de la fête locale que des « Jeudis d'été », se ferment laissant de nombreuses images et des sonorités plein la tête.

**La réussite de ces festivités est le fruit de la formidable mobilisation des nombreux bénévoles et des associations qui ont participé à l'organisation des soirées**, à la préparation et au service des repas durant 9 longues semaines. **Cette troisième édition a été fortement soutenue par le Conseil Général, le Conseil Régional, les sociétés Garrigae et Orange**. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Merci à vous pour votre soutien en venant de plus en plus nombreux assister à ces soirées, pour vous divertir, vous éveiller à la culture et partager des émotions. Merci de contribuer à ce que La Redorte soit un village à visage humain. **Avec vous l'édition des « Jeudis d'été 2009 » promet d'être festive, chaleureuse et ... humaine !**



**Consultez la programmation des « Jeudis 2009 » et le diaporama actualisé des soirées sur : [www.lesjeudisdelaredorte.com](http://www.lesjeudisdelaredorte.com)**

# Voirie



## Questions autour d'un chantier permanent

Tout le monde s'accorde à trouver médiocre l'état de nos ruelles, de nos rues et de nos routes. Il n'y a pas une année sans qu'un chantier soit ouvert dans un quartier. De plus, les intempéries de 1999 et 2005 ont fortement endommagé certains secteurs. Dans de telles circonstances, il est naturel que les Redortais se posent des questions sur la gestion de la voirie et de son entretien.

**Question : Des travaux sont prévus dans ma rue, et ils n'ont pas encore commencé, pourquoi ?**

**RÉPONSE :** Depuis 1971, c'est le Syndicat Intercommunal de Cylindrage (SIC) qui dispose de la compétence « voirie communale », et non plus la Mairie seule. **Chaque année, un programme de travaux est établi** conjointement avec le SIC. Ce programme fait l'objet de demandes de subventions (ce qui est un processus très long) auprès de l'État et du Conseil Général de l'Aude. Dès l'obtention des subventions, les travaux peuvent commencer. Entre l'étude du dossier, la demande de subvention, la réponse, l'organisation des travaux, la disponibilité des services ou des entreprises chargés de la réalisation, etc., **il y a en général deux ans de décalage entre la décision et le début des travaux.** Ainsi, des travaux décidés en 2009 ne pourront être réalisés qu'en 2011. De plus, **certaines voies de La Redorte sont classées « route départementale »**; leur entretien dépend donc du Conseil Général. **C'est le cas de l'avenue de la Gare, de l'avenue de la République, de l'avenue Victor Hugo, de l'avenue du Minervoise, de l'avenue du Languedoc et de l'avenue Jean Moulin.**

Pour compliquer encore les choses, la RD11, qui traverse le village, est classée « convois exceptionnels et militaires », ce qui signifie que toute intervention sur cet axe fait l'objet de règlements spéciaux. Après de nombreuses demandes de notre part, les services techniques du Conseil Général ont fini par valider la reprise de la chaussée de cette voie; ces travaux ont lieu actuellement.

**Q : Les travaux sur la RD11 sont donc financés par le Conseil Général ?**

**R : Oui et non. Pour la plus grande partie, oui :** le revêtement va être raboté de 5 cm sur toute la longueur de notre agglomération et un nouveau revêtement, de même hauteur, va être placé. **La route ne sera donc pas surélevée.** Une nouvelle technique d'« enrobé tiède » est utilisée pour ce chantier. Cette technique, plus respectueuse de l'environnement est expérimentée pour la première fois dans l'Aude à La Redorte (**coût : 234 000 €**). Mais **une autre partie des travaux, sur cette même voie, est à la charge de la commune :** l'ensemble des tampons des réseaux doivent être remis à niveau et les quatre ralentisseurs qui avaient été placés en 1980 (et qui sont désormais interdits), enlevés.

La municipalité, après la période estivale, devra réaliser le marquage au sol de l'ensemble de la traversée. De plus, afin de réduire la vitesse des véhicules qui traversent notre village, **des « coussins berlinois » seront placés dans les semaines à venir.** L'ensemble de ces travaux (mise à niveau des tampons, suppression des ralentisseurs, mise en place des coussins berlinois) est du ressort de la municipalité et le coût de l'ensemble de ces interventions est estimé à près de 30 000 €. La municipalité saisit plusieurs fois par an les services techniques du Conseil Général pour que des travaux soient aussi réalisés sur l'avenue Jean Moulin et l'avenue du Languedoc. Les demandes sont en cours.

**Q : Pourquoi avons-nous autant besoin de subventions ? Les fonds de la commune ne sont-ils pas suffisants ?**

**R : La commune consacre déjà plus de 60 000 € par an à l'entretien de ses voies.** Elle ne pourrait pas investir davantage sans augmenter la pression fiscale. Le coût du traitement est très élevé, et **nous avons plus de 31 km de routes à entretenir, plus 17 km de chemins vicinaux** (« chemins de vigne »), qui avaient été goudronnés dans les années 1970 et sont aujourd'hui très dégradés. C'est d'ailleurs à cause des coûts importants que nous n'intervenons que sporadiquement sur ces chemins vicinaux, en fonction de l'ampleur des dégâts. Nous souhaiterions bien entendu pouvoir tous les réparer, mais le

faire à l'heure actuelle nous obligerait à augmenter la fiscalité, chose que nous ne voulons pas. **Certaines communes voisines ont décidé de créer sur leur territoire un impôt supplémentaire « spécial voirie », mais nous n'avons pas souhaité suivre cet exemple.**

**Q : Certains quartiers ont vu leurs voies rénovées récemment, tandis que d'autres, qui auraient aussi besoin de travaux, n'ont toujours rien eu.**

**Pourquoi ?**

**R : C'est une question de planification,** un peu comme pour l'éclairage public : **le chantier de rénovation de nos rues s'étale sur 7 ans et se fait quartier par quartier,** en globalisant les zones d'intervention. Cela permet d'être plus efficace et de réduire les coûts. L'année dernière, par exemple, **la programmation 2008 s'est portée sur l'avenue des lotissements, pour un montant de 50 000 €.** Pour 2009, c'est l'intégralité de la voirie du lotissement du Parc 1 qui vient d'être réparée (1,1 km). Cela a coûté 62 000 €, dont 11 000 € provenant de subventions. C'est un quartier dont les chaussées n'avaient jamais été reprises depuis 1984 et qui avait subi de graves dégâts lors des inondations 1999. La limite des interventions a été fixée par le Rivassell : la reprise de la chaussée de l'autre côté du cours d'eau, dans le lotissement du Parc 2, est prévue pour une date ultérieure.

**Q : Mais tous les travaux ne peuvent pas être planifiés longtemps à l'avance : parfois, il y a urgence...**

**R : Bien sûr.** C'est pour cela qu'en parallèle aux chantiers prévus, **un montant annuel de 10 000 € est consacré aux réparations d'urgence, suite à des dégradations.** Cela peut concerner des voies abîmées par les intempéries, mais aussi celles ouvertes pour permettre des travaux d'eau ou d'électricité, par exemple. Plus bien entendu l'usure normale.

**Nous espérons, à travers ces quelques réponses à des questions souvent posées, vous avoir aidés à y voir un peu plus clair dans ce dossier complexe.**



# 24 janvier 2009



## la tempête Klaus meurtrit notre territoire

Le 24 janvier 2009 des vents violents ont parcouru le grand sud-ouest et notre département. C'était la première fois depuis la mise en place de la Vigilance météorologique que le niveau rouge était activé pour une tempête (phénomène « vents forts ») sur l'Aude et huit autres départements. La tempête « Klaus » aura été supérieure en termes d'intensité et de dégâts à celle de décembre 1999.

### DE NOMBREUX DÉGÂTS CAUSÉS PAR DES VENTS VIOLENTS

Les vitesses de vent relevées par Météo-France indiquent **le record départemental ... pour Caunes-Minervois, avec 161 km/h** (159 km/h à Narbonne et 133 km/h à Carcassonne) ! Les premiers dégâts de la tempête sont constatés à partir de 10 heures : chutes de branches, de tuiles, de lignes électriques et téléphoniques. Au plus fort de la crise, **de nombreux arbres sont déracinés dans le secteur du Parc**, des branches de gros diamètre cassent et obstruent les voies de circulation : la route départementale au niveau du Pressoir, et la rue de la Pompe neuve. **Les coupures d'électricité se multiplient et perdurent durant 72 heures dans le secteur nord-est** (allant de la rue de l'Égalité à l'avenue de la République). Les toitures endommagées et les chutes de cheminées se comptent par dizaines, **le préau de l'école élémentaire est soulevé**, un arbre s'abat sur les courts de tennis, et d'autres sont déracinés tel un jeu de domino au stade Henri Pau. **Le dossier transmis à notre compagnie d'assurance fait ressortir un montant des dégâts de 59 665 €**. Ce dossier est toujours en attente de décision.

### UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE ET EFFICACE DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES ÉLUS

Dès l'alerte préfectorale transmise en mairie, **la municipalité a immédiatement activé le système de diffusion d'alerte « Contact Everyone » en direction de chacun des foyers redortais inscrits à ce service**. En 20 minutes, **ce sont 350 foyers qui ont été prévenus** de l'amplification du phénomène météorologique qui allait s'abattre sur le territoire. Aux premières heures de la tempête et dès les premiers dégâts occasionnés, **les services municipaux et les élus sont intervenus pour dégager et sécuriser les voies de circulation**. La violence des vents augmentant et provoquant la chute de tuiles, de branches et de divers objets, la décision la plus sage était l'attente et la fin de cet épisode climatique exceptionnel afin de ne pas mettre en danger la vie de chacun. Les caprices du temps de la veille laissèrent la place à un soleil radieux et à un ciel bleu le dimanche 25 janvier, contrastant avec le spectacle de désolation. **Aussitôt une cellule de crise était établie en mairie pour répondre aux appels et angoisses des administrés et assurer la coordination des**

**actions des services municipaux et des élus** répartis en équipe pour agir efficacement. En moins de 48 heures, la sécurisation des biens et des personnes est assurée sur l'ensemble du territoire. Les stigmates sont peu à peu effacés et les efforts se concentrent alors sur les foyers privés d'électricité dans le secteur nord-est. Un groupe électrogène était aussitôt dépêché pour alimenter le dispositif d'une personne en insuffisance respiratoire et les appels des élus furent incessants auprès des services d'ERDF, seuls habilités à accéder au poste électrique défectueux alimentant le quartier, raccordé à un réseau de basse tension. Avec 70 000 foyers audois privés d'alimentation électrique, les efforts d'ERDF étaient concentrés en priorité sur les réseaux de haute et moyenne tension.

**La tempête Klaus** aura permis de prouver l'efficacité du système d'alerte « Contact Everyone », de s'assurer de l'ensemble des modes d'organisation, des techniques et des moyens qui permettent à la municipalité de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise. C'est en ce sens qu'une réunion dite de « retour d'expérience » fut organisée en mairie pour tirer les enseignements de l'évènement afin d'améliorer les procédures et les structures dans une vision prospective.



## JANVIER 2009

### Première cérémonie des vœux pour la nouvelle municipalité

Ce sont plus de 300 Redortais qui se sont réunis à la salle Jean Jaurès pour cette cérémonie des vœux à la population. L'occasion pour **le nouveau conseil municipal d'affirmer son attachement au « vivre ensemble »** et la poursuite de son action en terme de solidarité.

## FÉVRIER 2009

### Un carnaval haut en couleurs !

Sous une pluie de confetti et de serpentins, les petits ... et grands Redortais ont déambulé costumés dans les rues du village. Cette année, un petit train faisait partie du cortège. La salle Jean Jaurès constituait le terminus de cette balade festive dans laquelle une énorme girafe gonflable, ballons et un goûter attendaient princesses, clowns et autres Spiderman !



## MARS 2009

### Culturelle et festive, La Redorte est également sportive !

Les bons résultats départementaux et régionaux de la section judo de l'Amicale laïque, ont permis la venue de jeunes judokas venus des 4 coins de l'Aude pour un entraînement départemental. Les jeunes sportifs ont appris et échangé des techniques et participé à des « randori » éducatifs (situations de combat). **Avec une centaine d'adhérents et les nombreux trophées récoltés, la section judo de La Redorte est promise à un bel avenir.**



Présidente : Catherine ILHES  
 Trésorière : Andrée PONCET  
 Secrétaire : Françoise ESTALLE  
 (Son Adjointe : Véronique LORENZO)

L'Amicale Laïque est une association de **bénévoles** gérant de nombreuses activités dans un but non lucratif. Dans le **cadre agréable** de la salle de sports de LA REDORTE, avec une salle de musculation de **130 m<sup>2</sup>**, un dojo de plus de **270 m<sup>2</sup>**, des vestiaires chauffés avec douches (...) l'Amicale Laïque propose des activités sportives pour toutes et tous :

- Judo,
- Judo baby,
- Karaté,
- Yoga,
- Musculation,
- Cours de renforcement musculaire,
- Abdo fessiers, Body sculpt, Training dance

# AMICALE LAÏQUE

Des activités pour toute la famille, encadrement sportif assuré par des animateurs diplômés, remise à partir de 3 activités, facilités de paiement, coupon sports, chèques vacances acceptés, séances d'essai gratuites.

Avec L'Amicale Laïque vous pouvez également rejoindre l'atelier **Poterie** et le **groupe Occitan** animés bénévolement.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Claudia à la salle de sports, Avenue Jean Jaurès au 04 68 91 55 17.

TARIFS SAISON 2009 / 2010									
ACTIVITES	MOIS	TRIMESTRE	Résidents	SAISON	Résidents	ANNEE	Résidents	ETE	Résidents
MUSCULATION									
STRETCHING	35,00 €	70,00 €	65,00 €	210,00 €	200,00 €	240,00 €	220,00 €	50,00 €	40,00 €
TRAINING DANSE									
COURS COLLECTIF									
JUDO Baby *		40,00 €	35,00 €	110,00 €	100,00 €				
JUDO / JUJITSU *		50,00 €	45,00 €	135,00 €	125,00 €				* Plus LICENCE Annuelle
KARATE *		60,00 €	55,00 €	165,00 €	155,00 €				
YOGA		50,00 €	45,00 €	135,00 €	125,00 €				

	HORAIRES	DESCRIPTIF	CONDITIONS	ANIMATEURS
MUSCULATION en SALLE	Accès libre (avec badge) ou aux heures du bureau	Programmes personnalisés, remise en forme (s), convivialité ... 0% de matière grasse	A partir de 16 ans... un moral d'acier ...	Marie PLANTADE et Graziella VALLIAME (Brevet d'Etat)
TRAINING DANSE	Lundi de 19h15 à 20h30 Mardi de 19h15 à 20h30	Placement du corps, tonicité, élasticité, Renforcement musculaire, stretching...	Une pêche d'enfer !	Henri HARENT (BE)
COURS COLLECTIF	Jeudi de 18h45 à 19h30 Jeudi de 19h30 à 20h15	Body Sculpt, Abdos-fessiers, Taille, Renforcement Musculaire		Graziella VALLIAME (BE)
KARATE	Mercredi 18h00 - 20h00 Samedi de 14h00 à 16h00	Combats et Katas en alternance	Par niveau de ceinture Adultes débutants bienvenus	Ninou ROIG (Brevet d'Animateur Fédéral)
JUDO Baby	Vendredi 17h30 - 18h15 Vendredi 18h15 - 19h00	initiation au judo, très ludique	de 4 à 5 ans de 5 à 6 ans	Grégory HUBER (BE)
JUDO	Mercredi 13h30-15h00	Débutants, bases du judo	de 6 à 8 ans	
JUDO	Mercredi 15h00-16h30	Débrouillés	de 8 à 10 ans	
JUDO JUJITSU Ados / Adultes	Mercredi de 16h30 à 18h00 Vendredi de 19h00 à 20h00	Approfondissement pour les judokas chevronnés et ados	pour les 11-15 ans débutants bienvenus	
YOGA	Mercredi de 20h00 à 21h00	Relaxation et bien-être par la maîtrise de la respiration	être muni d'un système respiratoire !	Brigitte MILLIERE (BE)
OCCITAN	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi du mois	Qu'es aquo?	débutants acceptés	Eliette VIDALLIER et Séverin TRESSOLDI
POTERIE	Mercredi 14h30	l'Art et la matière	débutants acceptés	Raymond BORDIER



## COMITÉ PAROISSIAL

Le synode de notre diocèse a conduit à une réorganisation des paroisses : 18 villages, qui vont de Cabrespine à Homps, sont regroupés sous le vocable « Notre-Dame en Minervois » et l'abbé Francis Naudinat a été nommé curé de cette paroisse étendue. **Il fait l'unanimité par sa simplicité, sa gentillesse et son dévouement.** Il est aidé dans son sacerdoce par les prêtres Hubert Joulia et Guy Souchon, ce qui permet aux Redortais d'avoir une messe dominicale chaque mois.

Cette année, en notre église, ont été célébrés deux baptêmes, trois mariages et onze sépultures. En avril dernier, notre prêtre a donné à l'ancienne école enfantine une réunion publique pour présenter sa mission. Les échanges furent affectueux. N'oubliez pas qu'il existe un secrétariat de la paroisse, sis au 5 bis rue Saint Blaise à Rieux (attenant à l'église). Une permanence y est assurée tous les samedis matin de 10h à 12h. En voici le numéro de téléphone : 04 68 78 84 65.

Du 12 au 14 juin, le Père Evêque est venu effectuer une visite pastorale dans le Minervois. Il a rencontré les responsables politiques et associatifs de nos villages.

Le 30 juillet, dans le cadre des « Jeudis d'été de la Redorte », un concert gratuit sera donné à l'église par le groupe Zazou'ira, composé de douze personnes. Nous pourrons entendre des chansons françaises, des chants sud-américains et du jazz. **Ainsi va la vie de notre paroisse.** Nous souhaitons à tous les Redortais que l'été qui s'annonce, soit pour eux, agréable.

### AVRIL 2009

À la rencontre des aînés...  
à bâtons rompus !

Cela fait 13 ans que Monsieur le Maire et son adjointe chargée des affaires sociales, Andrée Poncet se prêtent volontiers à cet exercice en allant à la rencontre des aînés de la commune, salle du Manège. De nombreux sujets y sont abordés.

**Ces échanges sont au final un partage enrichissant** qui permet de rapprocher élus et administrés.



### MAI 2009

64<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice  
du 8 mai 1945

Monsieur le Maire et Monsieur Michel Albert, président de la section locale des anciens combattants ont rendu un vibrant hommage, en présence des enfants et de leurs enseignantes, aux victimes militaires et civiles de la guerre 39-45. L'évènement : la remise de la médaille de la Résistance à Georges Raissac et la médaille militaire à Michel Albert.



### JUIN 2009

“Welcome on the official website”!

**Le site internet de la commune (www.laredorte.com) qui connaît un vif succès avec près de 4000 connexions par mois possède désormais sa version anglaise !** Celui-ci se veut une vitrine à vocation touristique afin de mettre en valeur les charmes et les atouts de notre territoire



week-end cinéma, qui est programmé courant novembre de chaque année.

C'est à cette occasion, que LA REDORTE et Ciné d'Oc ont eu le plaisir d'accueillir, dans le cadre de l'opération « Les Grands Chemins », Jean-Claude DREYFUS, au mois de novembre 2008.

Cette année encore, Ciné d'Oc sera présent pour les festivités de l'été 2009, et divers projets sont en réflexion, pour les mois à venir. L'adhésion à l'association ne coûte que 5 €, pour l'année et donne droit automatiquement et sur présentation de la carte, à la place de cinéma au tarif réduit de 3€50 (au lieu de 5 €, plein tarif).

Alors, **venez profiter du cinéma à LA REDORTE**, la fréquentation régulière de la salle permettra de dire :

**Le cinéma est toujours présent à LA REDORTE !**

**Grâce au partenariat entre Ciném'Aude, la municipalité de LA REDORTE et les adhérents de Ciné d'Oc**, c'est une programmation bimensuelle qui est proposée à l'ensemble de la population et des villages environnant. Cette programmation est complétée, comme toujours, par des films « enfants », lors des vacances scolaires.

Au-delà des projections, proposées par Ciném'Aude, **l'association Ciné d'Oc prend part à l'animation et à la vie associative du village**. Acteur depuis la première édition des « Jeudis d'Été de LA REDORTE », Ciné d'Oc a instauré depuis 3 ans, maintenant, un

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

**Donner son sang est un acte gratuit mais hautement symbolique** et certainement un des plus nobles, dans une société où bon nombre de valeurs sont mises à mal.

Sans ce liquide précieux et irremplaçable, de nombreux malades et accidentés seraient condamnés. Personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie. Demain vous pouvez avoir besoin de sang ou de dérivés sanguins, que ce soit pour vous ou pour un de vos proches.

**Nous sommes de moins en moins nombreux à nous mobiliser lors des collectes** (à peine 5% de la population active du village) **soit 227 donneurs en 2008**.

Toute personne bien portante entre 18 et 70 ans révolus, est susceptible d'offrir son sang. L'amicale des donneurs de sang compte sur votre présence lors de nos prochaines collectes. **N'hésitez pas à franchir le pas, accompagné d'un proche, d'un ami.**

**Par votre geste aidez-nous à sauver des vies.**

Une inoffensive petite piqûre sur le bras et une quinzaine de minutes plus tard, nous nous retrouvons autour d'une table pour partager une sympathique collation.

Le bureau de l'amicale se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant le don du sang, de plasma, de plaquettes, de moelle osseuse ou le don d'organes.



Contacts :  
M. PITIÉ Jean  
Mme MUNOZ Janine  
Mme JAMBERT Marie

**Dates des prochaines collectes :**

AZILLE :

Jeudi 20 août et Lundi 21 décembre 2009

LA REDORTE :

Vendredi 26 juin et Mardi 20 octobre 2009.

# AMICALE DES RETRAITÉS



Pour l'**amicale des retraités**, l'année 2008 a fonctionné normalement.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 13 janvier 2009, sous la présidence de Madame Jeanine DROGUEST qui ouvrait la séance avec une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2008. Son rapport moral et d'activité montre que **le club se porte toujours aussi bien et ne manque pas d'activités diverses :**

- Voyages au Pas de La Case d'avril à novembre.
- En février, nous avons assisté au spectacle « Les valse de Vienne » au Zénith de Montpellier.
- Les petits lotos avec goûter ont été organisés au Manège durant l'automne et l'hiver : les résultats sont positifs.
- En octobre un voyage sur la Costa Brava en Espagne a été organisé. Il s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

- Et enfin, les deux repas annuels de juin et décembre animés par Monsieur PELLIGRINI ont eu lieu dans une joyeuse ambiance.

Monsieur DROGUEST présente son bilan financier qui est approuvé par l'assemblée. Il annonce sa démission du poste de trésorier. Il sera remplacé par Madame Barthès.

**Actuellement, l'amicale compte 143 adhérents à jour de leur cotisation.**

Le nouveau bureau se compose de : Mme DROGUEST, Présidente, Mme ILHES, Vice-présidente, M. DROGUEST, M. BARDY, Secrétaire, Mme RESPLANDY, Secrétaire-adjointe, Mme BARTHES, Trésorière et Mme LORIENTE, Trésorière adjointe.

Madame la Présidente clôturait l'assemblée et invitait les membres présents à tirer les rois.

**Le bureau de l'Amicale Bouliste** se compose, pour l'année 2009, de :

Président : ILHES Joël

Trésoriers : BOUGIARD Cédric et LATGE Gilles

Secrétaires : CAYROL Nicolas et VIVAR Renaud

Pour la saison 2009, à savoir que les licences sont disponibles chez ILHES Joël ou CAYROL Nicolas, aux prix de : 18 € pour les séniors, 7 € pour les minimes, cadets et juniors.

**Les concours du village auront lieu à partir du 16 juin 2009.**

## AMICALE BOULISTE

**Tous les mardis, en doublettes formées**

**Tous les vendredis, à la mêlée**

**CONCOURS OFFICIEL LE DIMANCHE 26 JUILLET 2009**

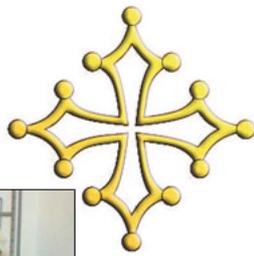
200€ + frais de participation, en doublettes

**CHALLENGE DEBIESSE, LE DIMANCHE 9 AOÛT 2009**

200€ + frais de participation, en doublettes

À la fin de la saison, l'Amicale Bouliste vous attend pour son repas traditionnel : convivialité oblige...

# GROUPE OCCITAN



## O ! Occitania

*Aviám lo solelh et la luna  
Al cap de las banas quilhats  
Aviám lo cotel a la pocha  
E los quatre vents atelats  
Aviám l'ensalada amarganta ;  
Saupre beure nos en donat.  
E consi va, d'aquesta tèrra,  
Qu'ara nos manca jos los pès,  
Va que demoren d'omes liures  
De çai grevar sens eiretièrs ?  
Avèm totjorn l'ensaladeta  
Mas pas de dents per la machegar  
Aïci l'an de las tretza luna  
Podèm vivre sens prestar !*

L. CORDES

## CULTURE

A la bibliothèque François MITTERRAND, un rayonnage de livres en langue occitane est à votre disposition : romans, contes, BD, documentaires sur LA REDORTE, L'AUDE, et le LANGUEDOC. Pour votre choix, Muriel, responsable de la bibliothèque-médiathèque, se fera un plaisir de vous conseiller.

## EFFECTIFS

Trois nouveaux « occitans » sont venus agrandir le groupe. Il s'agit de M THOMAS, M MONTAGNE, S MARC, ce qui porte à treize le nombre d'adhérents.

## VISITES

Au mois de mai, visite d'une chèvrerie à FERRALS LES CORBIÈRES et du magnifique petit musée de BIZANET : saveurs et curiosités.

## MANIFESTATION OC

Samedi 24 octobre, à 14 heures, rassemblement à CARCASSONNE, pour la reconnaissance de la langue occitane.

# LES POUSSINS REDORTAIS

L'association des Poussins Redortais réunit des élèves, des parents, des membres bénévoles, des enseignants. Cette année, l'association a organisé un loto qui a remporté un vif succès, deux ventes de gâteaux, vente des photos de classe.

L'association permet de financer les projets des professeurs des écoles ainsi que tous les déplacements en bus (déplacement vers Limousis spéléologie CP GS, Luc sur Orbieu avec les correspondants CP GS, 3 rencontres USEP avec Raissac CM1 CM2, 2 rencontres USEP avec Villeneuve CE1 CE2, Capendu danse contemporaine CE1 CE2, Rieux

Minervois rencontre USEP maternelle TPS PS MS, Olonzac rencontre USEP maternelle TPS PS MS, La Roque de Fa découverte de la ferme maternelle TPS PS MS, etc. L'association a financé aussi les goûters ainsi que l'achat de matériaux, (crêpes, carnaval, éoliennes etc.).

Nous remercions Monsieur Le Maire, le conseil municipal, le service administratif, les employés municipaux, ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenues (commerçants et artisans).

La Présidente Dominique LEVIEUX

# SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS



## EFFECTIFS

La section locale des anciens combattants de LA REDORTE, déclarée le 30 avril 1985 et publiée au journal officiel du 22 mai 1985, se compose d'un contingent de 49 anciens combattants issus de toutes les générations du feu confondues, ainsi répartie : 41 anciens combattants FNACA (guerre d'ALGÉRIE, dont 3 veuves et une sympathisante), 8 anciens combattants de l'Union Fédérale (guerre 39/45, résistance). À noter l'arrivée, dans les rangs, du camarade ROULLAC Jean-Luc.

## ACTIVITÉS

Les activités sont liées, principalement, aux dates anniversaires patriotiques du monde des anciens combattants :

**19 mars** : cessez-le-feu en Algérie

**8 mai** : capitulation de l'Allemagne nazie

**14 juillet** : fête nationale

**11 novembre** : armistice de la guerre 1914/1918

Conformément et fidèle à ses engagements statutaires, la section a commémoré avec ferveur et dans la dignité, toutes ces dates historiques, et a aussi rendu hommage à la mémoire des anciens combattants, morts pour la France. Une délégation de la section, drapeau en tête, a répondu présente aux invitations des comités voisins d'anciens combattants, notamment à AZILLE, RIEUX, PEYRIAC, OLONZAC, BRAM, CARCASSONNE, à l'occasion de diverses inaugurations de lieux de mémoire.

A cinq reprises, hélas, la section a arboré le crêpe noir à la hampe de son drapeau, à l'occasion des décès des camarades ESTALLE Joseph, ESTALLE Amédée, GONZALO José,

DAYDE Claude, TOULZE Guy. Les honneurs leur ont été rendus par la présence du drapeau tricolore sur le cercueil et du drapeau en tête du cortège. À noter la présence de la section lors des obsèques d'anciens combattants des comités voisins.

## PROJETS

Dans les mois à venir, il est prévu, à une date à déterminer, l'inauguration d'un rond-point « 8 mai 1945 » et d'une place « 19 mars 1962 ». Le déroulement de ces cérémonies va être prochainement établi en accord avec les instances municipales.

## LE BUREAU

Président d'honneur : M. le Maire

Président actif : Michel ALBERT

Vice-président : Georges RAISSAC, Jean BARTHES

Secrétaire général : Ernest MARC

Trésorier général : Maurice BARDY

Secrétaire adjoint : Jeanine GONZALO

Trésorier adjoint : François AYALA

Vérificateurs aux comptes : Joseph MARIOU, Monique RESPLANDY

Porte drapeau : Jean DUSSEAU

Suppléant porte drapeau : Jean-Pierre LESCURE

## DISTINCTION

Au garde à vous -stop- Tout récemment deux de nos compatriotes de la section ont été mis à l'honneur -stop- Primo : RAISSAC Georges, ancien combattant de l'Union Fédérale, a été décoré de la médaille de la Résistance -stop- Secundo : la médaille militaire a été décernée à ALBERT Michel, président de la section -stop- Félicitations à nos deux récipiendaires -stop- Transmis pour information à la population de LA REDORTE -stop et fin-





# TENNIS-CLUB

## LA REDORTE-CASTELNAU

**Le tournoi traditionnel d'été sera organisé pendant la fête locale et sera clôturé par un repas champêtre.**

**La saison 2009**, bien que non terminée, **donne déjà quelques satisfactions.** En effet l'équipe féminine après un parcours honorable s'est maintenue dans sa division, il en est de même pour l'équipe II masculine. L'équipe I masculine, engagée en 2<sup>ème</sup> division est actuellement en cours de compétition.

Cette année le club a innové en proposant à ses adhérents des survêtements et des coupe-vent à des tarifs très raisonnables, notamment pour l'école de tennis où le club a pris en charge la moitié du coût de revient. Cet hiver, grâce au prêt du foyer par la mairie d'Azille, nous avons pu assurer les cours des plus jeunes tous les mercredis matin. Il n'a malheureusement pas pu en être de même pour les cours du vendredi soir (enfants de 8 ans et plus).

Le club a revu ses tarifs légèrement à la hausse. Pour une heure de cours par semaine dispensé par notre Ludovic TEDO et l'accès libre aux courts toute l'année : 75 € par enfant et 110 € par adulte. A noter qu'une remise de 20 €/adhérent est faite à partir de la troisième adhésion dans la même famille. Les cartes d'accès aux courts sont en vente à la mairie au prix de 50 € l'année.

Composition du bureau suite à l'assemblée générale du 11 février 2009 :

Président : Laurent CHABBERT

Vice-président : Franck REBOLLEDO

Secrétaire : Fabrice LOPEZ

Trésorier : Xavier MOURRUT

## ASSOCIATION LES QUATRE SAISONS

**Notre association organise, une fois par trimestre, une manifestation qui anime notre village.**

Le **5 avril 2009**, ce fut un vide grenier auquel participèrent 115 exposants ; une très belle réussite. Le **6 juin 2009**, nous avons organisé une sardinade, à l'ombre des arbres de la Piste. Le **4 octobre 2009**, ce sera un nouveau vide grenier en partenariat avec l'Amicale Laïque. Le **10 octobre 2009**, soirée rétro avec l'orchestre « St RAPHAËL » ; à midi, buffet à volonté préparé par le Traiteur d'Occitanie, de Coursan.

**Le 31 décembre 2009**, réveillon de la St Sylvestre, avec toujours le Traiteur d'Occitanie. La soirée sera animée par l'orchestre « INDIAN » de Pezens.

**Cette année, encore, « LES 4 SAISONS » participera, en collaboration avec d'autres associations redortaises et la municipalité, à l'organisation et à l'animation des « JUDIS D'ÉTÉ de LA REDORTE 2009 ».**



## VÉLO-CLUB REDORTAIS

Déjà 4 ans, et notre club est toujours aussi dynamique et plein d'enthousiasme ! En effet chacun peut y retrouver camaraderie, entraide, convivialité et les rires fusent souvent au cours de nos sorties hebdomadaires. Les voyages servent à resserrer les liens et les amitiés entre adhérents.

En 2007, ce fut d'abord la Corse, organisée entièrement par le club : chacun a pu jouir de son véhicule et de son vélo pour effectuer de belles randonnées. Ensuite le bureau décida de l'achat d'une remorque pouvant transporter 14 vélos, ce qui permettait de libérer des places dans les véhicules particuliers. En 2008, le Pays Basque a accueilli le V.C.R dans un magnifique camping, avec des sorties et circuits sous la pluie, qui n'ont en rien découragé nos camarades, tant ils sont assidus et volontaires. En 2009, un voyage en Charentes-Maritimes, à Ronces les Bains, a eu lieu.

Suivant le temps et les saisons, des balades sont programmées en montagne et en bord de mer. Un repas champêtre récompense les participants avec une ambiance, toujours aussi conviviale.

L'effectif a pratiquement doublé depuis la naissance du club et nous invitons les passionnés du vélo route, VTT et randonnée pédestre à nous rejoindre.

Coordonnées :

Président : CAPDEVILLE Etienne au 04.68.91.42.92

Trésorier : PUYOL Manuel au 04.68.91.61.98

Secrétaire : MARIOU Joseph au 04.68.91.84.60

ÉTAT CIVIL  
DU 16 JUILLET 2008  
AU 15 JUIN 2009

ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Chloé ROUGÉ, le 29 juillet 2008
- Alexia GOMEZ, le 20 septembre 2008
- Laurine TAILLANDIER,  
le 12 novembre 2008
- Ilan DARDAILLON,  
le 27 novembre 2008
- Lucas REY, le 26 janvier 2009
- Sacha KACPRZAK,  
le 03 février 2009
- Charlotte JULIEN, le 18 mars 2009
- Lorenzo JAFFUS, le 29 mars 2009
- Inès BUTZIG, le 17 avril 2009

### MARIAGES

- Fabrice JULIEN et Aurélie ROUZAUD,  
le 26 juillet 2008
- Marc ARMANGAU et Sandrine DUBOIS,  
le 09 août 2008
- Jonathan JAFFUS et Laetitia ORTIZ,  
le 27 décembre 2008

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- Mary DIAS - - QUIGNON, le 12 juillet 2008
- Loan PERRACINO, le 16 mai 2009
- Eléa PERRACINO, le 16 mai 2009

### DÉCÈS

- Guy DARCOS, le 16 juillet 2008
- Guy BAYONNE, le 31 juillet 2008
- Jean MASSANE, le 31 juillet 2008
- Valentine SOLANEILLA épouse MUNOZ,  
le 1<sup>er</sup> août 2008
- Simone ROQUE veuve DAUDEL,  
le 09 août 2008
- Claude DAYDÉ, le 28 août 2008
- Marie-Jeanne BERGÉ veuve LATGER,  
le 29 août 2008
- Albert DONNEZ, le 23 septembre 2008
- René HOTTEGINDRE, le 25 septembre 2008
- Pédro GOMEZ GASQUEZ, le 28 septembre 2008
- Baptistine ARNAUD veuve ESTAMPE,  
le 03 octobre 2008
- Jean-Claude JOMAIN, le 10 octobre 2008
- Germaine TICIER épouse REGUS,  
le 08 novembre 2008
- Guy TOULZE, le 1<sup>er</sup> décembre 2008
- Léon CHARLES, le 18 décembre 2008
- Micheline SAUSSETTE épouse WOILLARD,  
le 27 décembre 2008
- Roger BEAUDOUVI, le 07 janvier 2009
- Marie-Jeanne BARTHERE veuve REY,  
le 27 janvier 2009
- Hélène WÉRY veuve RENSON, le 13 mars 2009
- Gaston LIABOT, le 28 mars 2009
- Roger TOURINEL, le 17 avril 2009

Les Jeudis d'été de

# La Redorte 2009



**du 9 juillet  
au 20 août**

**musique  
cirque  
cinéma  
théâtre**

**spectacles gratuits**

Renseignements, contacts : 04 68 27 80 80  
[www.lesjeudisdelaoredorte.com](http://www.lesjeudisdelaoredorte.com)

